

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

20 novembre 1916.

Ce matin a été collée l'affiche suivante :

« Le 15 novembre (**Note**), des démonstrations «*politiques*» considérables se sont produites dans les églises de Sainte-Gudule et de Saint-Jacques-sur-Coudenberg et continuées sur les parvis de ces deux églises.

A cette occasion, des Allemands ont été insultés par la foule.

Pour cette raison, j'ordonne ce qui suit :

A partir du 21 novembre et jusqu'à nouvel ordre, tous les établissements publics servant aux divertissements, hôtels, restaurants, cafés et magasins, devront être fermés à 8 heures du soir. Le présent arrêté est applicable à tout le territoire de l'agglomération bruxelloise.

Il ne sera fait exception que pour les restaurants, etc.. qui auront obtenu de la «*Kommandantur*» la permission de rester ouverts plus longtemps.

De 8 h30 du soir à 4 heures du matin, seules pourront circuler dans les rues les personnes qui en auront obtenu la permission écrite d'une autorité allemande.

La dite interdiction n'est pas applicable aux personnes de nationalité allemande et aux ressortissants de pays alliés ou neutres. Ces personnes devront prouver leur nationalité en montrant leurs certificats d'identité.

La dite interdiction n'est pas non plus applicable aux fonctionnaires de la police communale portant leur uniforme, aux employés des compagnies de tramways et des sociétés de

veil leurs de nuit et autres entreprise analogues, à la condition qu'ils portent l'uniforme de leurs sociétés et prouvent leur qualité d'employés.

Les infractions aux présentes dispositions seront punies soit d'une amende pouvant atteindre 10.000 marks et d'une peine d'emprisonnement de trois mois au plus, soit d'une de ces peines à l'exclusion de l'autre. En outre, on pourra prononcer la fermeture, pour une période plus ou moins longue, des établissements publics servant aux divertissements, des restaurants, cafés, magasins, etc,

Les tribunaux et commandants militaires sont compétents pour juger les dites infractions.

von HURT

Gouverneur de Bruxelles et du Brabant »

Un mot d'observation : Il est inexact, tout d'abord, que des manifestations se soient produites sur le parvis Sainte-Gudule ; après une reconfortante manifestation patriotique qui a accompagné, dans *l'intérieur* de l'église, l'exécution de la *Brabançonne*, le public s'est écoulé dans le plus grand calme.

A Saint-Jacques-sur-Coudenberg, il en a été différemment. Plus de 1.500 personnes qui n'avaient pu trouver place à l'intérieur se trouvaient sous le péristyle, portes larges ouvertes, et ont joint leurs voix à celles des autres Belges qui, dans l'église, chantaient la *Brabançonne*. On s'est excité un peu et aux cris de : « *Vive le Roi !* », « *Vive la Belgique !* », se sont mêlés quelques cris, cent fois justifiés d'ailleurs, de « *A bas les Allemands !* »

Il y avait là de nombreux mouchards. L'un d'eux saisit violemment par le bras une darne et la

bouscula. Malheureusement pour lui, cette dame était accompagnée de son mari et celui-ci, voyant sa femme brutalisée par un inconnu – un civil – envoya à ce malappris une gifle. Mais quelle gifle, mes enfants ! Je vois encore, marqués en stries blanches sur la face pourpre du Boche, les cinq doigts du monsieur justement furibond. Naturellement, il s'ensuivit un peu d'émoi ; d'autres Boches arrivèrent, qui en civil, qui en uniforme, et l'on conduisit une douzaine de personnes au poste de police allemande Installé dans la Cour des Comptes, en face de l'église Saint-Jacques. Et voilà tout !

Quant à l'arrêté de M. von Hurt, je m'en réjouis fort et souhaite qu'il soit maintenu en vigueur pendant tout le temps que les Allemands resteront encore à Bruxelles. L'interdiction de sortir après 7h 1/2 du soir aura comme premier résultat d'obliger les théâtres, cinémas et autres lieux de plaisir, à fermer leurs portes. Je voudrais pouvoir acter ici que seuls les mauvais Belges, les accapareurs et les filles s'en plaindront, mais, hélas ! la vérité m'oblige à constater qu'il en va autrement. Depuis un an surtout, une partie de la population bruxelloise fait preuve d'un regrettable laisser-aller sous ce rapport. Les théâtres sont pleins et les cinémas aussi : la longue durée de la guerre et, davantage encore, l'absence complète de toutes nouvelles, depuis de longs mois, sur les faits et gestes de nos souverains, de l'armée, du

gouvernement ; les épreuves succédant aux épreuves, le manque de direction, l'incertitude du lendemain, tout cela a fini par provoquer chez un certain nombre une espèce d'engourdissement, de veulerie.

- *Le canon tonnait furieusement, hier soir, comme je sortais du théâtre – me disait l'autre jour un jeune homme de 19 ans, fils d'un de mes amis.*
- *Oui – répondis-je – et tandis que deux cent mille Belges de votre âge risquent leur vie pour le pays, vous écoutiez le fracas de la mitraille qui les tue en chantonnant le refrain d'un des couplets de la revue que vous veniez d'aller voir.*

Il baissa la tête, confus, puis me dit et je répons de sa sincérité :

- *Croyez bien que si j'étais au front, je ferais mon devoir ...*
- *Je n'en doute pas, mais puisque vous ne prenez aucune part à la défense de la patrie, prenez donc au moins part à son deuil.*

Hélas ! ce langage-là, ils sont trop nombreux, plus nombreux chaque jour, les Bruxellois qui ne l'entendent plus : « *Demain – disent-ils –, peut-être serons-nous emmenés en Allemagne ; jouissons de notre reste* »...

(pages 122-125)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Note de Bernard GOORDEN.

Vous trouverez un compte-rendu de ce qui s'est passé le 15 novembre 1916 (19161115), dû à Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE, dans ***50 mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161115%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>